

Village

Culture-Loisirs-Cadre de Vie

Association régie par la loi de 1901 - Journal de l'Association Village Culture
Siège social : 18, rue Gaston-Charle - 94120 - Fontenay-sous-Bois

JUN 2011 - N° 53

Des gens, encore des gens, toujours des gens ...

Illustration : Gilles Rebechi



Des gens ? Village Culture en rencontre à longueur d'années. On les reconnaît sans vraiment les connaître et puis à l'occasion d'une actualité personnelle, d'un événement, on touche à l'autre de plus près. On les détache du troupeau des « gens qui sont comme ci ou comme ça ou qui ont des... ou qui votent à... ou qui feraient mieux de... ». Ils prennent soudain un éclairage qui nous interpelle, peu de chose en somme qui n'attendait que notre regard pour se révéler.

La vie associative, dans notre ville, donne l'occasion d'en découdre avec le regard des autres. Une pratique commune c'est toujours une pratique de l'autre en écho. Elle permet à chacun d'exister en dehors des autoroutes de la vie sociale hyper-organisée par quelques passions inédites ; pas de danse sur le tumulte contemporain. Une manière de s'extraire et d'y replonger plus sereinement avec la conviction qu'on peut le changer.

Village culture, avec ses quelques 300 membres et ses partenaires, n'est pas en reste dans ce mouvement participatif : repas dansants des Nouveaux Ans, fêtes d'automne, randonnée villageoise, pétanque... des nouveaux gens toujours plus nombreux qui viennent boire au pis de la convivialité.

À propos, est-ce que vous vous souvenez de lui ? Depuis le temps qu'on le croisait dans le quartier on pouvait pas imaginer...

Les voies de Fontenay sont impénétrables ! La Commission Voirie à Fontenay-sous-Bois.

On peut penser que la Commission Voirie de la Ville de Fontenay-sous-Bois équivaut à se taper un film muet soviétique en noir et blanc sur Arte... à une heure où même les poissons dorment !

Que nenni ! L'exercice a son intérêt. Malgré l'aspect technophobe de certains débats on y glane des infos qui impactent le quotidien fontenaysien. Entre autre ce scoop ! Passage du **Tour de France** (dernière étape) le **24 juillet** par la **rue de la Pépinière** : faudra pas laisser traîner sa poubelle sur le trottoir !

Quelles sont les forces en présence, ce mardi pluvieux de mars ? : à ma droite, les représentants des Services Techniques, au milieu quelques élus, à ma gauche des représentants d'associations (Village Culture, Association du Plateau, Fontenay-Vélo) et quelques curieux parsemés ici et là.

On présente un diaporama des aménagements prévus en 2011 (Budget primitif de la Voirie) et les dépenses qu'ils supposent : Voilà des chiffres qui vous rabotent le moral mais tant que c'est

pour le bien public !

- Projet de « réfection des rues / Circulation douce sur la ville »

ex : le « décroûtage » de la rue Pierre-Brossolette (photo) (120 000 €)

- Aménagement de sécurité (av. Dame Blanche : 50 000 €)

- Mise au normes PMR (Personne à Mobilité à Réduite) des arrêts Navette (370 000 €)

- Éclairage public et feux tricolores : (560 000 €)

On voit ici affleurer les réflexions des uns et des autres, plus ou moins pertinentes, selon l'intérêt qu'on montre pour son pré carré ou le bien être collectif ! Les citoyens qui ont en vue d'aménager leur quartier comme leur salon seront déçus ! Les remontées des **Conseils de Quartiers** sont prises en compte, les agents territoriaux prennent note diligemment !

Et la lumière fut... Remplacement des luminaires à boules par d'autres moins coûteux. Il y a des connaisseurs et le débat s'enlise dans les détails techniques

(lux, impédance, fluides, matériaux). **M. Claude Mallerin**, syndic, délégué à la Voirie-Circulation-Transports veille à s'en tenir au fondamentaux et recadre les interventions intempestives !

Ces dernières achoppent souvent sur le bon sens citoyen de ceux qui vivent la

GRAND CONCOURS DE PÉTANQUE

en doublettes formées
PARC DE L'HÔTEL DE VILLE
(partie basse)
FONTENAY-SOUS-BOIS

SAMEDI
17 SEPTEMBRE
2011

INSCRIPTION SUR PLACE
À PARTIR DE 13H30
ENGAGEMENT : 10 euros par doublette
ALLOCATIONS : montant des mises

Remise de coupes aux vainqueurs.

DÉBUT DU CONCOURS : 14H PRÉCISES
BUVETTE SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS : 01 48 73 20 71

Jainès
Prêt-à-porter & Accessoires

du mardi au jeudi : 10h - 19h
le vendredi : 10h - 13h30 et 15h - 19h
le samedi : 10h - 12h30 et 14h - 19h

1 rue Boschot - Fontenay s/s Bois
(Quartier du Village, à l'angle de la rue du Commandant J. Duhaill)
01 48 75 85 40 - jainès@orange.fr - www.jainès.fr

Le Venise
Restaurant Pizzeria
5, rue Notre Dame
94120
Fontenay s/Bois
01 48 77 76 85

Restaurant PAMUKKALE
Spécialités Turques
Grillades - Kebab - Chicken Chika
A emporter ou sur place
4, rue Notre Dame
94120 Fontenay sous Bois
Tél. : 01 48 77 67 11

Fontenay Fleurs
4, rue Mauconseil
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Tél. 01 48 75 41 79
Accepte paiement CB
par téléphone

Retouche PRESSING EXPRESS
Pret a Porter Feminin
Retouches En Tous Genres
TEL : 01 43 94 32 01
7 - 9 Rue Gaston Charles
94120 Fontenay Sous Bois
De 9 h 00 - 12 h 30
14 h 30 - 19 h 30

CHURRASQUEIRA
SPECIALITES GRILLADES AU FEU DE BOIS
ROTISSERIE AU FEU DE BOIS
POULET - TRAVERS DE PORC
COCHON DE LAIT ET CHEVREAU SUR COMMANDE
VENTE A EMPORTER - DEGUSTATION SUR PLACE
Le Petit Repide
3 AVENUE VICTOR HUGO - 94120 FONTENAY SOUS BOIS
TEL : 01 48 75 41 71 - 01 48 75 41 72 - 01 48 75 41 73
OUVERT TOUTS LES JOURS

Louvradox s.a.
Couverture - Plomberie - Chauffage
7, rue du Commandant Jean Duhaill
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. : 01 48 76 93 88 - Fax : 01 48 76 42 92
E-mail : louvradox.sa@wanadoo.fr

Talep - éco-boutique
Sourire et Fidélité
Maquillages, soins du corps.
100% Naturel.
1, rue Mauconseil
Fontenay-sous-Bois
01 41 95 11 67
talep@taleponline.net
www.talep.vpweb.fr

Votre vidéo Club
OPTION' VIDÉO
du lundi au samedi
de 10h à 13h et de 14h à 20h
dimanche de 17h à 20h
13, rue Notre-Dame
94120 Fontenay-sous-Bois

Retoucherie Notre-Dame
Retouches, Daim, cuir, fourrure
Bons prix - Vente cuir détail
E.ERGUS
22, rue Notre-Dame
94120 Fontenay-sous-Bois
01 48 76 62 15

ville au quotidien et la rigidité des directives préfectorales auxquelles se réfèrent les représentants des services techniques.

Par exemple, au sujet d'un feu tricolore *trop long au rouge et trop rapide au vert* (c'est sûrement un automobiliste qui parle!) « Je vous rappelle qu'un déphasage de quelques secondes au vert Carrefour Salengro peut provoquer un embouteillage sur l'A86 ! ». On nous rejoue l'affaire du coup d'aile de papillon qui provoque un ouragan dans les Bermudes! L'assemblée acquiesce devant la force des images!

En fin de commission on revient sur ce qui n'évolue pas, les vieilles « scies » de l'urbanisme fontenaysien : le stationnement calamiteux dans certains quartiers, les comportements égoïstes préjudiciables à tous...

En dernier on traite la vraie question de l'alimentation électrique du **Marché Verdun**, quid des « rallonges en spaghettis électriques » de 250 m qui courent allègrement dans les pieds des passants par tous les temps? Un monsieur

interpelle les officiels « Est-ce qu'on attend qu'une marmite grille là-dessus pour y remédier? »

Souvent le sens pratique éclaire l'assemblée. Les prises de position innovantes de certains qui voyagent, qui ramènent des idées d'ailleurs, villes étrangères ou municipalités créatrices, sont écoutées. Bonne pioche, on note ça pour l'an prochain!

Ces commissions sont ouvertes sur inscription. Comme de toute affaire publique, il est préférable d'y participer, sachant les risques inhérents à la démocratie locale (inertie, enlèvement), plutôt que de râler au bistrot au risque de rien du tout...puisque tout le monde s'en f...

Patrice CAZELLES



SPÉCIAL VOIRIE



LA ZONE BLEUE

Nous l'avions presque oubliée! Elle a été réactivée à bon escient depuis le 15 février dans quelques zones, de préférence commerciale. Nous ne pouvions qu'approuver cette mesure indispensable. Rappelons que notre association réclame depuis des années une meilleure rotation et plus de fluidité en matière de stationnement et de circulation automobile.

La peur du gendarme suffira-t-elle à résorber ce qui ne l'a pas été depuis des lustres? Sans doute pas! Mais elle contribue avec un meilleur contrôle à améliorer une situation jugée comme injuste et inquiétante à une époque où l'espace public doit pouvoir être partagé.

Cependant bon nombre de citoyens continuent de déplorer que les parkings ouverts gracieusement au public n'aient pas été inclus en zone bleue, d'autant qu'ils sont utilisés trop souvent comme garages gratuits au profit de quelques petits malins!

En outre, nous estimons que des mesures particulières devraient être prises, en ce qui concerne certains quartiers; tel le secteur Moreau-David devenu au fil des années une zone de concentration insupportable de véhicules trop souvent étrangers à la commune. Bien entendu, le parking Moreau-David, mais aussi l'avenue Franklin-Roosevelt dont le stationnement en épi empêche tout aménagement cohérent de l'entrée de ville.

Il ne faut pas oublier, en outre, que la politique de plus en plus restrictive adoptée par la Ville de Paris en matière de stationnement automobile, risque à terme d'aggraver les difficultés des quartiers précités, enfin il faut savoir qu'en 30ans la population de la France est passé de 50.000.000 millions d'habitants à 65.000.000 ce qui représente une augmentation de 30% et donc une circulation de véhicules plus dense.

Gérard JACQUET

« Il était une fois Fontenay-sous-Bois »
Vendredi 30 septembre 2011 à 19h
Maison du Citoyen et de la Vie Associative-Orangerie
16, rue du Rvd Père Aubry

Projection conférence
Images du Fontenay d'antan commentées par Yves Régnier, ancien Directeur des Services de l'Urbanisme. Collection Fabrice Hameau.
Venez nombreux. Entrée libre.

Chronique du Village : L'auto-entrepreneure en dessin et peinture.

- « J'ai toujours dessiné et peint... » Keren Sarah dit les choses comme elles sont. Elle porte son projet à bout de pinceau, pourrait-on dire, avec la conviction de qui vendrait de la glace en hiver! Dans le dédale exotique des cours de peinture proposés par voie d'affichette, elle riposte par une démarche exigeante et choisit la voie étroite de l'auto-entreprise pour mener à bien son ambition :

- Après avoir longtemps pratiqué j'ai eu ce besoin de transmettre... donner aux gens les moyens de s'exprimer... de donner forme à leurs émotions... dans mes cours on appréhende la technique, on affine le maniement des outils... comment fonctionnent les matières, les supports, les liants, les médiums.
- Les médiums? On est dans la spiritualité là?
- Non, c'est pour la peinture à l'huile... Il faut une résine pour fixer les pigments!
- Comme on dit : même si la technique n'est pas tout l'Art, l'Art n'est rien sans la technique... vous avez commencé par où?
- Le dessin (École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris) puis la peinture... j'ai croisé la route de James Bloedé qui m'initia à la peinture à l'huile... un maître très exigeant, à l'ancienne, il m'a transmis les bases de la technique classique. J'ai fait mes gammes en copiant au Louvre.
- La Joconde?
- Non c'était « Vénus et les Grâces surprises par un mortel » par Blanchard (1631)... belle expérience qui dura 3 mois, 3 fois par semaine pour s'enrichir de la technique de l'artiste... on apprend comme ça!
- Et les touristes regardent par-dessus votre épaule si ça ressemble?
- Oui, mais on s'abstrait assez facilement... on est aspiré par le travail... inspiré aussi...
- Vous restez farouchement figurative... les mouvements abstraits? L'art contemporain? Non?
- L'abstraction, oui... dans le rapport des couleurs mais ma musique à moi c'est le jeu des lumières sur les objets et sur les corps, la douceur des nuances... on me classe « hyperréalisme »... ma recherche, ma poésie intérieure est là.



Oignons et sac huile sur toile



Keren Sarah donne ses cours à la Maison du Citoyen et organise bénévolement des Ateliers libres à la Maison Nationale des Artistes à Nogent-sur-Marne.

- « Atelier libre »... ça veut dire libre de quoi? Libre d'entrer ou de sortir?
- Un atelier sans professeur, avec modèle vivant qui pose pendant 3 heures, frais minimes, pas plus de 8 personnes... c'est l'occasion d'approfondir une recherche personnelle... et c'est bénévole!
- Et pour vivre vous envisagez de donner des cours... il y a du monde sur le marché!
- Je sais... dans le cadre du Business plan j'ai envisagé plusieurs solutions et celle de l'auto-entreprise me convient pour l'instant : on ne paye que lorsque l'on gagne! Je recherche un local à louer, après on verra...
- C'est un peu une « usine à gaz » ce régime! Fiscalement, certains ont eu des surprises?
- C'est vrai... j'en fais partie... il faut bien s'informer.
- Vous êtes aidée? Subventions, emprunts?
- Avec le régime de l'auto-entrepreneuriat, il n'est pas question de subventions ou d'emprunts car ils sont comptabilisés dans le chiffre d'affaire! Par contre, si je fais évoluer mon entreprise vers l'Eurl... Souvent les aides institutionnelles sont consenties sous couvert de remplir des conditions qui ne collent pas avec le projet initial... je voudrais pouvoir être indépendante, si possible ne pas emprunter... pour l'instant ça m'a surtout coûté (on ne déduit pas ses charges!)

Keren Sarah publie sur Internet (www.ateliers-keren-sarah.fr) une lettre trimestrielle de très belle facture, joliment illustrée, documentée et rédigée avec passion. Elle traite de la peinture et des peintres, étudie les œuvres (Mondrian en février / Mars 2011). Elle n'hésite pas à donner son avis : Piet Mondrian ne fait pas partie des peintres que j'apprécie... Dans sa démarche professionnelle comme dans ses partis pris artistiques, elle fait montre d'une indépendance certaine. Prochaine étape dans ce parcours éloquent « Je voudrais monter une école d'Arts Plastiques à Fontenay! » On en reparle à cette occasion...

Patrice CAZELLES
Avec l'aimable collaboration de Keren Sarah
Cours et stages sur www.ateliers-keren-sarah.fr
Contact : 06 83 91 95 32 / 01 48 76 03 43

À propos des conseils de quartier

À maintes reprises, nous avons eu le loisir d'évoquer l'actualité et l'avenir des Conseils de Quartier, premier échelon de rencontre démocratique au sein de la ville. À l'origine, fixé au nombre de 10, lors de leur mise en place en 1995, ils ont été portés à 13 quelques années plus tard. En différentes circonstances, nous avons estimé que ce nombre était trop

élevé et qu'il fallait en revoir le périmètre en fonction de l'histoire locale, de l'habitat et de la configuration géographique; nous citons le cas des Conseils des Quartiers du Village et de l'Hôtel de Ville identiques dans bien des domaines et ils ne sont pas les seuls. Un tel regroupement permettrait une gestion administrative moins lourde, un choix d'ordre du jour plus diversifié

et sans doute une audience accrue. Il est possible qu'une telle proposition blesse certaines susceptibilités, il n'en est pas moins vrai que nous souhaiterions tout au moins obtenir un avis responsable, d'autant plus que certains signes précurseurs vont dans notre sens.

Gérard JACQUET

STUDIO ART PHOTO
Portrait Création Artistique
Reportage
01 48 76 11 13
32, rue de la Reine
Fontenay sous Bois
STUDIO ART PHOTO

"DE NEUVILLE"
Les chocolats français
4, rue Notre-Dame
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 77 65 53

www.kalimage.fr
Kalimage
7/9, rue Gaston-charle
94120 Fontenay-sous-bois
01 48 08 03 03

ATOUT JARDIN
35, avenue des Ormes
93370 - MONTFERMEIL
Tél : 01 43.32.56.03

AUTO-ECOLE
RER Fontenay-sous-Bois
4, rue du Clos d'Orléans
94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS
Tél. 01.41.95.27.58
PERMIS B. AAC (tarifs sans surprise)

A GRUTA PESTANA
BAR RESTAURANT
107, Boulevard GALLIENI
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
01 82 01 90 24

OPTIQUE NOTRE DAME
M. ET MME MAZO
OPTICIENS DIPLÔMÉS
1, rue Notre Dame
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. : 01 48 76 29 71
OPTIQUE-CONTACTOLOGIE

SON - SON
Plats à emporter - Alimentation -
Spécialités chinoises et vietnamiennes
7, rue Gaston Charle - 94120 Fontenay-sous-Bois
RER - Fontenay s/Bois - A 150 m Rue St. Vincent.
Ouvert tous les jours de 11 h à 14 h et de 17 h à 21 h 30 sauf dimanche
01.43.94.25.73

J. BIZON et J. GONET S.A.
Maison fondée en 1894
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE
DÉCORATION - PEINTURE - RAVALEMENT - REVÊTEMENT DE SOLS
7, rue du Commandant Jean Duhaill - 94120 FONTENAY SOUS BOIS
Tél. : 01 48 76 42 55 / Fax : 01 48 76 42 92
Email : bizon.gonet@wanadoo.fr

Cours et stages
Jeunes de plus de 9 ans, adolescents, adultes - Tous niveaux

dessin	Ateliers Keren-Sarah
peinture	Catherine ANSILLI, élève-peintre
modèle vivant	42 rue Maurice Barthélémy 94120 Fontenay sous Bois 01 48 76 03 43
perspective	www.ateliers-keren-sarah.fr
morphologie	+33(0)1 48 090 282 2827 - 066 478 83262

VIE DES RUES

La villa Saint-Louis

La villa Saint-Louis, sise entre les numéros 50 et 52 de la rue du Commandant Jean-Duhail (précédemment rue du Parc), a été ouverte en 1862 en vue de la vente, par lots, du terrain, alors propriété de M. Lasson. Le 05 décembre 1860 « avant qu'il ne fut question de la villa¹ ». Madame Eicelain acquiert un lot à l'angle de ce qui deviendra la villa et de la rue du Parc.

Son nom, selon Françoise Cluzel et Raymond Ségala (Histoire de rues de Fontenay-sous-Bois) serait une référence au roi qui rendait la justice sous un chêne du bois de Vincennes.

Il a tout de suite paru utile de rédiger un règlement de copropriété. Il fait l'objet d'un acte, passé devant M^e Tessiore, notaire à Fontenay-sous-Bois le 24 mars 1862. Il dispose que « M. Lasson, au fur et à mesure des ventes qu'il fera, livrera à chaque acquéreur le terrain compris entre la façade de son lot et l'axe de l'avenue à la seule condition d'en laisser le **libre passage à pied, à cheval ou en voiture**² aux propriétaires des autres lots ».

On lit, article premier que « La villa Saint-Louis a son entrée rue du Parc par une avenue fermée par une grille à deux vantaux supportée par des pilastres. La largeur de l'avenue est de six mètres dont trois mètres pour la chaussée et un mètre cinquante centimètres de trottoir de chaque côté. La chaussée est empierrée et les trottoirs ont été établis avec caniveaux en pierre aux frais de M. Lasson ». En 1964, la chaussée était un véritable bourbier, et les riverains ne l'ayant pas entretenue, la municipalité a procédé, dans les années 80, à une réfection qui lui donne son aspect actuel. Les chaussées de presque toutes les villas de Fontenay-sous-Bois ont été refaites pendant cette période.

Je ne résiste pas à l'envie de vous livrer deux articles de ce règlement, quasiment ignoré mais toujours en vigueur.

L'article septième est particulièrement intéressant, il dispose que « l'avenue et ses trottoirs devront être constamment libres et il ne pourra y être déposé aucun matériaux, immondices... Les

voitures² et charrettes pour le service des habitations ne pourront stationner dans l'avenue que momentanément » ! Malheureusement, il « semblerait » que cette disposition ait été oubliée.

L'article huitième rappelle que « les copropriétaires ne pourront faire écouler leurs eaux ménagères par les caniveaux de l'avenue, chacun devra les recueillir chez soi par des puisards ou... tout autre moyen que bon lui semblera ». L'auteur de ce règlement, de 1862 a, apparemment, voulu ignorer le... tout à l'égout !

Jean-Charles LACOMBLEZ

Notes.

La source de ce texte, pour la partie historique est le règlement de copropriété de la villa.

(1) les parties entre guillemets sont littéralement rapportées de ce texte de 1862

(2) Il n'aura pas échappé au lecteur qu'il s'agit de voitures hippomobiles.



Les chanteurs de ma banlieue (19)



BORIS VIAN

Né en 1920 à Ville d'Avray (Hauts de Seine).

Après de brillantes études (École Centrale) il devient ingénieur à l'Afnor de 1942 à 1946.

En 1946, il écrit sous le pseudonyme de Vernon Sullivan *J'irais cracher sur vos tombes*, qui lui apporte le succès, et il écrit 3 autres romans noirs. Puis sous son vrai nom, il écrit d'autres romans comme *L'écume des jours*, puis 4 romans.

Il écrit aussi des pièces de théâtre, des nouvelles, des scénarios de films, de nombreuses chroniques de jazz dans le magazine *Jazz hot*. Il fait à l'occasion l'acteur au cinéma (*Notre-Dame de Paris*, *Les liaisons dangereuses*, *Le bel âge*).

Il est aussi traducteur de romans américains (noirs et de science fiction).

Passionné de jazz, il joue de la trompette de poche au Tabou à Saint Germain

des Prés. Il écrit un pamphlet sur la chanson *En avant la zizique...* et *Par ici les gros sous* publié en 1958.

Il est directeur artistique chez Philips (Fontana). Il enregistre comme chanteur un disque de 8 chansons (*Je suis snob*, *Je boi*, *Les joyeux bouchers*, *La plainte du progrès*, *Cinématographe*, *La java des bombes atomiques*, *On n'est pas là pour se faire engueuler*, et la plus célèbre *Le déserteur*).

Il écrit avec Henri Salvador et Michel Legrand les premiers rock'n roll français.

Il a écrit le texte de 461 chansons.

De son vivant Henri Salvador avec *Le blouse du dentiste* et Magali Noël avec *Fais-moi mal Johnny* seront les interprètes de ses succès. Il meurt lors de la projection du film *J'irais cracher sur vos tombes* en 1959.

Après sa mort, il connaît une gloire posthume avec ses pièces de théâtre, ses romans, la publication d'inédits.

De nombreux spectacles et de nombreux disques (Serge Reggiani, Pauline Julien, Henri Salvador, Magali Noël...) lui sont consacrés.

Il était difficile de passer à côté de cet auteur interprète de la chanson française.

Jean-Louis ZACCARON, 16 janvier 2011

Nature-aux-pattes / Nature en ville

La nature nous soigne alors soignons la nature ! Tel pourrait être le slogan de l'édition 2011 de Nature en ville.

7 mai 2011. Grand défilé des citoyens dans les potagers municipaux.

Pour les *Vergers de l'îlot* c'était jour de toilette printanière. Les travées entre les espaliers étaient coupées au carré, pas un poil de gazon qui dépasse. Coupe brushing au niveau des bordures. Le poulailler portait sa tenue de gala, pintades en tête. Le coq belliqueux était en cellule de dégrisement. On attendait du beau temps. Il en tomba comme s'il en pleuvait.

La restauration est assurée par les adhérents qui mettent la main à la pâte. Cette année, brochettes de poulet et riz à l'Indienne, crêpes et galettes aux œufs des poules du jardin. Coté viennoiseries, on retrouve les ineffables crêpes au Nutella. Les parents expérimentent le pulko-champagne-cointreau citronné. Mais où sont les gosses ? Tout est prévu : à l'atelier « tête de gazon » de Stéphanie. « On dessine des têtes sur des petits pots en argile remplis de terre. On sème. Quand les graines auront germé ils auront des cheveux verts, comme Hulk ! Mais il faut arroser sinon ils restent chauves... » et demain 8 mai à 15 h : atelier « fête des mères ». Si c'est pas gentil tout ça...

Pôle éducatif pour les plus grand : **La ruche et les**



abeilles. Jacques, chapeau pailé sur le chef, explique au chaland attentif l'alchimie du miel. Qui veut goûter le nectar de l'hyménoptère ?

L'association « **Jardin pluriel** » propose une exposition de photographies :

Objectif Nature. Travail éloquent sur la nature et ses états transitoires : troncs, eaux, feuillages. Les œuvres des photographes, amateurs ou professionnels, accompagnent notre parcours dans les allées arborées.

Fierté, enthousiasme, orgueil, voilà quelques qualificatifs qui accompagnent une récente publication « **Découverte du patrimoine** » sur les Vergers de l'îlot. Fruit du travail de l'équipe des Archives Municipales et de quelques activistes des Vergers, elle retrace les origines du site, de la Belle de Fontenay jusqu'à sa vocation actuelle. Photos, dessins, maquette, c'est une réussite en tout point. C'est gratuit. Demandez l'programme...

Patrice CAZELLES

Association Jardin pluriel : <http://jardinpluriel.jimdo.com>

Journal de l'association **Village - Culture - Loisirs - Cadre de Vie**

18, rue Gaston Charle - 94120 Fontenay-sous-Bois

Rédaction : Gérard Jacquet, Robert Grasser

Poésie, Chroniques : Patrice Cazelles

Adhérez !

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Cotisation : 10 € à adresser à M^{me} Gagé
2 bis, rue Legrand - 94120 Fontenay-sous-Bois